

Autour du 50^e anniversaire du Centre franco-ontarien de folklore

Jean-Pierre Pichette

Volume 21, 2023

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1107030ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1107030ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Pichette, J.-P. (2023). Autour du 50^e anniversaire du Centre franco-ontarien de folklore. *Rabaska*, 21, 206–208. <https://doi.org/10.7202/1107030ar>

Colloques et rassemblements

Autour du 50^e anniversaire du Centre franco-ontarien de folklore

JEAN-PIERRE PICHETTE

Université Sainte-Anne

Le 14 février 1972, le Centre de recherche folklorique se constituait en société sous le nom de Centre franco-ontarien de folklore (CFOF). Il prenait le relais du cabinet d'archives imaginé en 1948 par un jeune jésuite du collège du Sacré-Cœur de Sudbury pour conserver la documentation orale recueillie pendant ses enquêtes de terrain. Entre l'idée originale soumise par Germain Lemieux au directeur de la Société historique du Nouvel-Ontario et l'organisme qui célébrait son cinquantenaire en 2022, plusieurs mutations ont balisé son parcours. L'histoire tortueuse et l'exemple de cette institution sudburoise procurait l'occasion d'une réflexion concrète sur son avenir et concernait tout autant les centres à vocation patrimoniale en situation minoritaire.

C'est pour marquer cet anniversaire que, les 14 et 15 octobre 2022, l'Université de Sudbury – la plus ancienne institution d'enseignement supérieur du nord de l'Ontario – accueillait ses premières journées d'étude internationales depuis sa renaissance en université de langue française. Intitulées « Autour du 50^e anniversaire du Centre franco-ontarien de folklore (1972-2022) », ces assises sur invitation se proposaient d'examiner la situation des centres à vocation patrimoniale en milieu minoritaire francophone à partir de l'expérience sudburoise.

Convoquées conjointement par la Chaire de recherche du Canada en oralité des francophonies minoritaires (COFRAM, Université Sainte-Anne), la Chaire de recherche du Canada sur les migrations, les circulations et les communautés francophones (CMCCF, Université de Saint-Boniface), l'Université de Sudbury et le Centre franco-ontarien de folklore, ces journées d'étude ont mis en parallèle l'expérience de centres comparables de la francophonie – canadienne, nord-américaine et européenne –, afin d'explorer leurs modes de fonctionnement, de mesurer leurs succès, leurs échecs aussi, d'identifier

autant que possible les meilleurs modèles, en considérant les bénéfiques et les entraves d'un encadrement universitaire, avec les contraintes imposées par les organismes subventionnaires, tous facteurs visant à pérenniser leur mission.

L'avenir des centres à vocation patrimoniale

Lors de l'ouverture, qui avait lieu à la nouvelle Place des arts de Sudbury – affectée aux organismes culturels de la région dont le Centre franco-ontarien de folklore (CFOF) qui vient d'y emménager –, les coorganisateur ont mis en perspectives le thème de ces rencontres : Yves Frenette, en rappelant la brève histoire des états des lieux de la recherche en francophonie canadienne minoritaire ; Jean-Pierre Pichette, en résumant le parcours atypique du CFOF ; et Patrick Breton en dressant l'état présent du CFOF dont l'exemple allait animer les réflexions. La séance s'acheva par le lancement de l'album commémoratif *Sur les épaules d'un géant* préparé pour la circonstance par des amis du CFOF¹.

À la recherche d'un modèle

Le colloque s'est ensuite transporté dans l'amphithéâtre de l'Université de Sudbury. Afin de mener rondement la réflexion, les quatre séances du programme, accessibles en mode hybride, ont été découpées en deux temps : d'abord, en exposant les pratiques de quelques centres patrimoniaux de la francophonie canadienne – de l'Acadie, de l'Ontario et de l'Ouest – puis en sondant également, dans une perspective transnationale, des centres extérieurs, l'un étatsunien et les autres européens. Les intervenants avaient le mandat de tirer de l'expérience de chacun de leurs centres les leçons qui éclairent tant leurs réussites que leurs limites et leurs échecs.

Les représentantes des centres universitaires franco-canadiens ont d'abord pris la parole et exposé le fonctionnement de leurs organismes à vocation patrimoniale : Isabelle LeBlanc pour les espaces de l'Université de Moncton ; Lucie Hotte pour le Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, renommé Centre de recherche sur les francophonies canadiennes, qui a maintenant 65 ans d'existence ; et Lise Gaboury-Diallo pour le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest de l'Université de Saint-Boniface. La séance suivante réunissait des représentants de centres universitaires francophones des États-Unis et d'Europe : Nathan Rabalais, du Centre d'études louisianaises de l'Université de Louisiane à Lafayette, à la veille de son cinquantenaire ; Yvon Tranvouez, dont le Centre de recherche bretonne et celtique de l'Université de Bretagne Occidentale a déjà franchi ce cap ; et Yvon Davy de l'association La Loure en Normandie. Tous ces bilans,

1. [Collectif], *Sur les épaules d'un géant. Hommages et témoignages autour du cinquantenaire du Centre franco-ontarien de folklore (1972-2022)*. Textes réunis par Olga Beaulieu, Diane Charette-Lavoie, Joanne Gervais et Jean-Pierre Pichette, Sudbury, Centre franco-ontarien de folklore, 2022, 104 p.

pourtant issus de milieux divers, ont mis à jour des points de vue comparables.

La mission patrimoniale et ses défis

Pour analyser la mission patrimoniale de la plupart de ces centres, qui se décline en quatre phases – documentation, conservation, recherche et diffusion –, des experts ont proposé des réflexions sur les conditions et les politiques d’acquisition, de documentation et de conservation en relation avec la vitalité mémorielle en milieu minoritaire ; sur les pratiques et les modes de diffusion et de médiation ; enfin, sur la capacité d’effectuer des recherches à partir des mandats patrimoniaux dans le cadre d’une politisation croissante de la recherche au Canada et dans un contexte de concurrence féroce pour les ressources financières. Ce fut l’objet de la troisième séance dont les articles de la mission se distribuèrent ainsi : acquérir, documenter et conserver, par Alain Roy de Bibliothèque et Archives Canada ; animer et diffuser la tradition, par Cassandre Lambert-Pellerin du Centre de valorisation du patrimoine vivant de Québec ; faire de la recherche en milieu minoritaire, par Michel Bock de l’Université d’Ottawa.

Au terme des exposés, deux chercheurs ouvrirent habilement la dernière séance en faisant la synthèse des éléments de convergence et de divergence qui se dégageaient des observations des divers intervenants : Julie Boissonneault, chercheuse au Centre de recherche sur les francophonies canadiennes d’Ottawa, livra le regard d’ici, tandis que Jean-François Simon, du Centre de recherche bretonne et celtique de Brest, présenta le point de vue de l’Autre. Une discussion s’engagea alors sur des stratégies d’intervention et de redressement.

En conclusion, les organisateurs ont dressé une liste de jalons et d’indicateurs consensuels qui orienteront la rédaction d’une série de recommandations pour améliorer la viabilité des centres en milieu minoritaire. Elle figurera dans les actes de ces journées d’étude, dont l’édition est en cours.

Quant au Centre franco-ontarien de folklore, qui était au cœur de ces rencontres, il lui reste à concilier les trois volets de sa mission dont l’énoncé demeure inchangé depuis un demi-siècle : « recueillir, préserver et mettre en valeur le patrimoine oral franco-ontarien ». En investissant le volet communautaire, le C_{FOF} a intensifié la mise en valeur du patrimoine dans son aspect médiatisation, où il a excellé et parfois innové – le succès de la 6^e édition du *Festival Les vieux m’ont conté*, qui encadrait ces échanges, en fournit une claire démonstration. Ce faisant, il a parfois sacrifié le volet recherche de sa mission – qui englobe la cueillette, l’étude des données et la conservation –, un volet en net recul. Ce renoncement, conséquence logique de son retrait de l’institution universitaire, pourrait se restaurer à la faveur de partenariats avec la nouvelle Université de Sudbury.